

LE PIN Le village lance un ambitieux projet rural pour la biodiversité



Le projet rural du Pin sur la biodiversité a été présenté ce vendredi matin

- Photo : Thierry Allard

Niché entre Bagnols et Uzès, Le Pin, un peu moins de 500 habitants, est dans un environnement qu'on peut qualifier de préservé. Et pourtant, ici aussi, l'urgence climatique pousse la commune à agir et à se lancer dans un projet rural pour la biodiversité.

Cet été, « pour la première fois, la Tave s'est tarie au Pin », pose le maire Patrick Palisse. Et si le village n'a pas attendu d'en arriver là pour se lancer dans les mesures en faveur de l'environnement, il veut désormais passer à la vitesse supérieure. Alors outre l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit, pour laquelle le Pin a été précurseur dès 2014, la réintroduction du lapin de garenne, le don de poules aux habitants qui en veulent (« aujourd'hui, environ 60 % des foyers du village possèdent des poules », précise le maire) ou encore la vente de produits bio à prix coûtant en mairie, le Pin veut aller plus loin.

Alors il y a un an, lorsque la déléguée territoriale d'EDF de l'époque incite Patrick Palisse à déposer un dossier de candidature pour un projet rural financé par la fondation de l'électricien national, le premier édile n'a pas hésité. Le projet qu'il présente se tourne naturellement vers la biodiversité. On y retrouve plusieurs aspects :

s'occuper des friches qui gagnent certaines petites parcelles laissées à l'abandon, en utilisant notamment un système pastoral, « *développer l'écosystème dans les vignes en créant des habitats pour les chauve-souris et les mésanges et les substituer aux pesticides* », avance le maire, ou encore faire participer l'école du village à la démarche globale de développement durable.

Mais ce n'est pas tout : l'idée est aussi d'aménager la Tave, d'y réintroduire des écrevisses autochtones, de créer des abreuvoirs pour les animaux sauvages, de mettre en place des ruches, de poursuivre le travail avec la Société communale de chasse autour du lapin de garenne ou encore de créer un bistrot de pays. Bref, pour reprendre l'exemple cité par le président de l'Agglo du Gard rhodanien Jean-Christian Rey, lui-même repris à Pierre Rabhi, agir « *comme le colibri, qui fait sa part.* »

Pour parvenir à ses fins, le village sera donc accompagné par l'association InSite dans le cadre de l'appel à projets de la fondation EDF. Cette association, créée il y a 5 ans dans le Gers, se donne pour mission d'aider les initiatives locales et rurales. « *Il y a énormément d'initiatives, de projets en ruralité pas suffisamment reconnus ni finalisés par manque de moyens financiers et humains* », pose Elsa Wadel, coordinatrice chez InSite. Alors l'association va mettre à disposition du Pin deux jeunes femmes en service civique pendant 6 mois en immersion.

Ainsi, Margot Tournade et Marion Chetaille, 24 ans toutes les deux, vont être hébergées chez l'habitant pendant 6 mois au Pin pour développer les actions prévues dans le projet rural. « *On va pouvoir s'impliquer* », se félicite Margot Tournade, « *j'ai hâte d'essayer d'avoir un impact* », reprend sa collègue Marion Chetaille. D'une formation d'ingénieure pour la première et en affaires publiques pour la seconde, leurs compétences vont être mises à profit au Pin.

Ce projet fait partie des 9 lauréats de cette année pour la fondation EDF. « *Le Pin est le premier village du Gard à être inscrit dans cette dynamique avec ces projets*, souligne Isabelle Martin, déléguée régionale EDF. *Cette conviction et cette énergie nous encouragent à continuer notre engagement et à valoriser des initiatives de ce type.* »

Avec l'idée, partagée, que tout ça fasse tâche d'huile. « *Ce projet peut avoir pour vocation d'être étendu à d'autres communes, notamment de l'Agglo du Gard rhodanien* », affirme Patrick Palisse. « *Ce projet aura aussi une valeur d'exemple* », veut voir Jean-Christian Rey en rappelant que sur ces questions, « *il faut embarquer tout le monde,*

c'est une affaire collective. » Et l'exemple peut venir des communes rurales.

Thierry Allard
16/09/2023